

Communiqué de presse

Répartition des directions pour la nouvelle Municipalité de Prangins

La nouvelle Municipalité qui entrera en fonction le 1^{er} juillet 2021 s'est réunie afin de décider de la répartition des directions pour la législature 2016-2021. L'arrivée de deux nouveaux élus ainsi que l'élection d'une nouvelle Syndique ont été l'occasion de procéder à certains changements d'organisation. La nouvelle répartition s'appuie sur un équilibre des responsabilités, une volonté de cohérence ainsi que sur les compétences et souhaits de chacun des cinq membres de l'Exécutif.

Nouvellement élue Syndique, **Mme Dominique-Ella CHRISTIN** (Entente Pranginoise) prendra la direction du Service de l'**Administration générale & relations extérieures**. Elle restera à la tête du Service de l'**Urbanisme** qu'elle dirige depuis 2016.

Pour sa part, **Mme Alice DURGNAT LEVI** (Alternative Pranginoise) remplacera Mme Dominique-Ella CHRISTIN à la tête du Service de l'**Environnement**. Elle conservera le Service des **Affaires sociales, enfance et jeunesse** qu'elle dirige depuis 2016.

Quant à **M. Igor DIAKOFF** (Alliance Libérale de Prangins), il remplacera Mme Alice DURGNAT LEVI à la direction de la **Sécurité**. Il restera en charge du Service des **Bâtiments** et du Service **Culture & sociétés locales** qu'il dirige depuis 2016.

En ce qui concerne les nouveaux élus, **M. Jean de WOLFF** (Entente Pranginoise) prendra la direction du Service des **Finances** et du Service des **Ressources humaines**. Il remplacera Mme Alice DURGNAT LEVI à la tête du Service du **Contrôle des habitants** et M. Igor DIAKOFF à l'**Informatique**.

Enfin, **M. Jean-Marc BETTEMS** dirigera le Service des **Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts**.

Les membres du collège municipal se réjouissent d'œuvrer ensemble pour Prangins dès le 1^{er} juillet 2021 dans le cadre de cette nouvelle répartition des directions. Par ailleurs, l'Exécutif a planifié plusieurs séances extraordinaires au mois d'août afin de développer son programme de législature, soit ses objectifs, priorités et projets pour la Commune et ses habitants en 2021-2026.

La Municipalité élue 2021-2026

Prangins, le 17 mai 2021

Personne de contact :

Dominique-Ella CHRISTIN, Syndique législature 2021-2026, 076 339 58 15

Annexe :

Répartition des directions de la Municipalité et des délégations municipales - Législature 2021-2026